

PROJET EDUCATIF

Plus de 40 ans
d'expérience au
service de la
jeunesse...



CENTRE DE FORMATION
D'ANIMATEURS ET
DE GESTIONNAIRES

www.asso-cfag.com

1. Le CFAG: un mouvement d'Education Populaire, humaniste et progressiste :

Depuis sa création en 1974, La vocation première du Centre de Formation d'Animateurs et de Gestionnaires est de former des cadres d'Accueils Collectifs de Mineurs aux différents niveaux de responsabilités (directeurs, gestionnaires, assistants sanitaires, bénévoles et animateurs, animateurs professionnels). Le CFAG agit dans le respect du code de l'action sociale et familiale, des directives de cohésion sociale, jeunesse et sport.

L'évolution constante de notre société entraîne une évolution de nos valeurs vers un contexte plus général en faveur de l'enfant au centre de nos préoccupations.

Apolitique et aconfessionnelle, notre association base ses idéaux sur les principes de l'Education populaire afin de permettre à l'enfant, aux travers des différentes situations vécues, de devenir un être global respectant ses convictions et sa personnalité afin qu'il puisse ensuite les transmettre à son tour.

Le CFAG se situe dans une perspective d'éducation populaire et dans une dynamique de transformation sociale et d'évolution de l'individu. Nos formations sont un vecteur fondamental de cette progression. Plus que jamais dans une période de mutation de civilisation en ce début de 21e siècle, les références et les repères doivent être forts, afin que l'individu puisse se construire en trouvant sa place dans un groupe humain.



Ces références et repères sont connus et ils sont universels :

- La déclaration des droits de l'enfant (1959) : cette déclaration pose 10 principes qui se déclinent de manière à respecter l'individu, à prendre en compte la famille et le droit à vivre le plus harmonieusement possible dans une société déterminée :



1. Droit à l'égalité sans distinction de race, de religion et de nationalité.
2. Droit à une attention pour le développement physique, mental et social.
3. Droit à un nom et à une nationalité.
4. Droit à une protection par rapport à l'environnement (alimentation, logement, soins).
5. Droit à l'éducation et à une prise en considération de l'handicap.
6. Promotion de la famille, amour des parents et intégration dans la société.
7. Droit à l'éducation gratuite et aux activités récréatives.
8. Droit au respect de son identité (secours prioritaires en toutes circonstances).
9. Droit au respect de son intégrité (contre toute forme de cruauté, de négligence et d'exploitation).
10. Droit à la formation dans un esprit de compréhension, d'amitié et de justice.

- La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :
 1. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.
 2. La liberté et la résistance à l'oppression doivent être des combats récurrents.
 3. Le respect de la loi, des règles, doit concourir à la formation de l'individu.
 4. La ségrégation, l'arbitraire, sont inconcevables dans un projet éducatif.
 5. Nul ne peut être inquiété pour des opinions, ses points de vue, à condition qu'il respecte ceux des autres.
 6. La communication des pensées est un des droits les plus précieux de l'homme.
 7. Tout citoyen peut parler, écrire, librement.
 8. La liberté s'arrête au moment où elle empiète sur celle des autres.

Que ce soit dans les ACM ou les stages où nous intervenons, ces règles doivent être respectées scrupuleusement et délicatement.

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme élaborée à l'initiative de l'ONU en 1948 :
 1. Le respect de l'autre doit être compris en considérant que tout être humain naît libre, égal, en dignité et en droit.
 2. Il n'y a pas, dans notre conception, de distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance, dans toute situation.
 3. Toute personne a droit à ce qu'on ne s'immisce pas dans sa vie privée, familiale.
 4. L'harmonisation de la vie en collectivité considère également le droit à posséder et être propriétaire d'objets, de projets.



Ces principes et ces valeurs sont valables pour tous. C'est une approche de l'éducation populaire qui réclame vigilance de la part de ceux qui interviennent et de tous les différents acteurs. Notre mouvement doit être à l'avant-garde de ces idées se plaçant dans une trajectoire d'évolution de l'humanité et de la société. C'est pour cela qu'il est nécessaire, sans cesse, d'avoir ces grandes valeurs universelles à l'esprit, de les cultiver, de les partager. Nos actions d'animateurs, de formateurs, de cadres de l'éducation populaire doivent faciliter la discussion, la concertation, la médiation pédagogique.



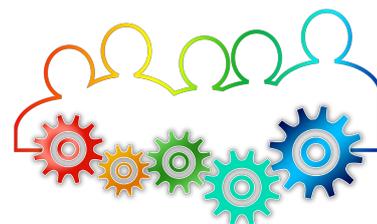
2. Fonctionnement du CFAG :

Le CFAG est une association nationale qui possède des structures administratives en région et un siège social. Nos antennes sont des relais de terrain pour les stagiaires et les partenaires mais le siège est garant des aspects pédagogique, administratif et financier.

Les antennes régionales et départementales sont gérées par des membres de l'association dont le statut varie en fonction des implantations. Ainsi nous pouvons avoir sur nos antennes, des salariés ou des bénévoles. Ces antennes se veulent des centres d'accueils et de ressources pour les stagiaires et assurent tant le suivi administratif que pédagogique.

Les différentes instances du CFAG et leurs relations sont présentées en détails dans le projet de fonctionnement.

Comme toute association, le CFAG a un conseil d'administration qui se veut être la représentation de nos équipes. Ainsi, autant que faire se peut nous essayons de maintenir une représentativité dans l'origine régionale des administrateurs et une représentativité des différentes catégories d'intervenants (formateurs, responsables de sessions, délégués, partenaires). Le CFAG ouvre toutes ses instances aux formateurs, stagiaires ou partenaires pour permettre une réelle implication de chacun et adéquation sur le terrain.



3. Les objectifs généraux :

Nous avons l'ambition d'aider au progrès de l'humanité par le biais de l'éducation populaire. Pour cela, nous devons toujours être plus nombreux, toujours exemplaires, sans en oublier nos convictions propres à nos valeurs au sein de l'association. Nous voulons intervenir directement auprès des enfants.

Devenir un citoyen libre et éclairé est un voyage, un cheminement long et difficile. Nous ne serons pas des guides car nous sommes sans dogme ni idéologie.

Le CFAG a la volonté de permettre aux citoyens de demain de vivre librement, assumant ses choix, conscient de son environnement et de sa place dans la société. Un citoyen capable de s'épanouir pleinement dans le respect d'autrui et des institutions. Un citoyen à même de porter un regard éclairé et ouvert sur le monde.

Nos équipes s'emploient à sensibiliser et à initier à des méthodes pédagogiques et à développer nos arguments éducatifs en s'appuyant sur les valeurs suivantes :



La citoyenneté :

La citoyenneté est de se considérer comme membre d'une société, ce qui suppose une prise de responsabilité. La citoyenneté, c'est le lieu où l'individu se fait pouvoir, c'est à dire qu'il se considère comme élément d'une décision collective. Pour nous, l'engagement citoyen s'oppose à l'attitude consummatrice, c'est à dire que nous nous situons dans une conception active. Au sein de celle-ci, le citoyen se pense comme responsable du devenir de l'autre, de sa famille, de ses groupes d'appartenance et de sa société.

La laïcité et le vivre ensemble :

Le CFAG favorise l'échange, la neutralité, l'impartialité dans la mise en place de ses actions. La liberté de religion, de conscience, d'opinion ainsi que d'expression sont des droits fondamentaux. Ceux-ci ne protègent pas de n'importe quel comportement. C'est pourquoi nous nous efforcerons, dans le respect de chaque individu, de prévenir les comportements contraires aux valeurs de la République.

Une laïcité bien comprise prenant en compte l'impartialité, la neutralité dans les interprétations des savoirs et des comportements humains, doit être un souci rigoureux dans nos attitudes et actions (référence : Observatoire de la Laïcité du 15 octobre 2013 et Charte de la Laïcité).

Notre conception du vivre ensemble est une recherche permanente de l'harmonie, du partage et d'une cohésion sociale traduite dans les différents groupes agissants.



Favoriser l'égalité et l'équité :

Atteindre l'égalité des chances doit être une priorité, pour cela nous travaillons à la mise en place d'un socle d'acquis commun tout en prenant en considération les besoins et aspirations par la mise en place d'une pédagogie différenciée.

Renforcer le lien avec la famille :

Conscient que la réalité de la vie de l'enfant dans sa famille détermine sa construction, nous prenons en compte cette réalité et proposons au travers de nos actions (formations, ACM, ateliers sur la citoyenneté,...) le respect de ses exigences afin qu'il puisse affirmer sa personnalité au sein d'une collectivité.

La coéducation impliquant une synergie entre les différents acteurs de la communauté éducative doit être un principe de base. A ce titre, l'ouverture de l'ACM à des actions impliquant les familles permettra de renforcer ces liens.



4. Les moyens de mise en œuvre :

Notre conception de la formation :

Nos formations se veulent avant tout actives et interactives. C'est pourquoi nous développons dans nos formations des temps d'échanges sur les pratiques afin de partager les expériences de chacun et mutualisons les capacités de tous pour aboutir à des réalisations collectives. Nous souhaitons que l'animateur issu du C.F.A.G. ne soit pas un animateur lambda, mais un individu responsable ayant sa propre identité.

Pour cela, nous nous engageons à donner évidemment le bagage minimal demandé par notre ministère de tutelle, mais aussi à sensibiliser et à approfondir différents aspects de la fonction d'animateur. Le C.F.A.G insiste sur la notion d'engagement citoyen et en a fait le fer de lance de ses formations. A cet effet nous mettons en place de réels partenariats avec les structures d'ACM, les collectivités et d'autres associations dans lesquels les jeunes sont parties prenante. Les jeunes ont des « valeurs », nous les aidons à les identifier et à les mettre en avant pour faire d'eux des militants non pas de nos valeurs mais des leurs en accord avec les Valeurs de la République.



Par nos formations, l'animateur C.F.A.G. aura acquis un bagage technique : *chants, jeux, techniques manuelles, techniques d'expression*, bagage fait d'apprentissage et de mise en pratique quotidiens. Il dispose d'un minimum écrit, socle de l'animation qu'il devra apprendre à développer. A cet effet nous initiions une réelle démarche de questionnements et essayons de donner des clefs pour qu'il puisse s'autonomiser dans ses futures expériences de terrain.

Nous aurons insisté sur :

- la valeur d'exemple et le rôle référent de l'adulte (*langage, attitude, choix des activités etc.*)
- la notion de travail (*respect des horaires, gestion de son temps personnel*) qui doit être un plaisir, mais qui est d'abord un engagement vis-à-vis des enfants, des parents et de l'employeur
- le refus de l'occupationnel
- l'imagination et la fantaisie (*conte, lancement de jeux, activités etc.*) qui permettent de faire de l'animation avec un minimum, mais aussi d'être ambitieux et de sortir de la routine
- la qualité du travail réalisé

Nous aurons tenté de déceler et de développer :

- des compétences pédagogiques (*écoute, disponibilité, équité etc.*)
- le souci de l'enfant
- les notions de projets et principalement de projet d'activité
- le sens de l'analyse et l'esprit critique
- le dynamisme efficace
- le goût de l'effort
- l'investissement personnel et le travail en équipe
- le respect de soi et de l'autre
- le respect du milieu d'accueil
- les valeurs qu'elles soient personnelles ou universelles



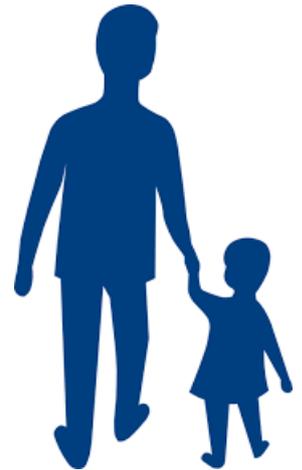
Notre conception de la construction de l'Enfant :

« L'enfant est un être à part entière, c'est un être en construction qui a besoin pour se construire de l'autorité des adultes, des limites qu'ils lui mettent. L'enfant ne peut pas grandir normalement sans éducation et l'éducation suppose l'autorité. » F.DOLTO

Parce qu'un Enfant ne se construit pas seul, il est de notre devoir de l'aider, de lui donner les repères, les règles, les clefs qui l'aideront à grandir et devenir un Citoyen à part entière dans une société en perpétuelle mutation.

Ainsi lors de nos formations, nous insistons sur les différentes étapes de la construction de l'enfant. Nous donnons les repères physiques, psychiques, moteurs des différents stades du développement de l'Enfant.

Pour aider l'enfant à se construire, il faut que les Educateurs (Parents, enseignants, animateurs etc...) l'accompagnent. Cet accompagnement ne peut se faire en opposition entre les différents acteurs de l'Education. C'est pourquoi nous insistons sur les notions de Respect de l'individu dans ce qu'il est et dans ses croyances. En effet, nous voulons co-éduquer et non rééduquer. Il faut au travers de nos animations permettre à l'enfant de faire des choix même si cela passe parfois par l'imposition. En effet pour choisir il faut des repères, découvrir d'autres choses, d'autres manières de faire ou de penser pour pouvoir ensuite comparer et choisir. C'est pourquoi nous prôtons l'alternance de temps imposés avec les temps libres (où chacun choisit). Cela demande à nos animateurs d'être en capacité d'accompagner les choix de l'Enfant en fonction de ses besoins et de ses capacités. Parfois ce qui est bon pour l'Enfant n'est pas ce qui lui semble le meilleur. Par exemple, en cas de forte chaleur, l'enfant se dirigera plus facilement vers une glace pour s'hydrater alors qu'une pêche lui apportera de l'eau dont il a besoin. Il est donc important qu'un adulte référent puisse aider, par des règles communes, des repères, de l'Autorité, à établir un cadre dans lequel l'Enfant évoluera avec une marge de manœuvre qui lui permettra de construire son libre-arbitre, ses choix.



La communication :

La communication c'est l'échange, la transparence de l'information sur les savoirs et l'échange d'expériences. Il est important de mettre en œuvre, avec les moyens dont nous disposons et ceux que nous créerons pour que les vécus dans les différentes régions, stages, ACM ... soient largement partagés, un réseau d'information dynamique et efficace.

Nos actions se déroulant sur l'ensemble du territoire national, il est apparaît essentiel que les échanges circulent le plus régulièrement possible et avec fluidité. A cet effet nous publions une lettre régulièrement à destination de tous nos adhérents. Nous mettons aussi nos outils à disposition de tous nos stagiaires mais également à tous ceux qui en font la demande. Par ailleurs ces outils sont en partie accessibles sur notre site internet. Le CFAG utilise également les moyens modernes de communications (Facebook, Twitter etc...) sur lesquels sont relayées les informations légales, les offres d'emplois, les ressources documentaires etc.....



1.
2.

5. Nos partenaires :

Notre engagement éducatif cherchant à faire évoluer l'individu favorisant l'épanouissement et le vivre ensemble est reconnu par des organisateurs, les collectivités territoriales, associations diverses et variées. Notre volonté est d'instaurer un lien social entre les différents acteurs à destination des enfants et adolescents, ainsi qu'autour de nos formations et de nos différentes actions :

a) En partenariat avec les ACM :

Nous pensons que l'amélioration individuelle entraîne l'amélioration collective. En dehors du fait que de nombreux animateurs et directeurs formés par le CFAG travaillent auprès des enfants, nous avons commencé à mettre en place avec des organisations, de la formation continue des cadres. Les thématiques varient et sont le reflet des difficultés, des manques installés constatés par l'organisateur. Nous poursuivons notre mission éducative bien après les formations mais notre objectif reste de faire progresser par l'éducatif. Nous véhiculons, également lors de ses suivis de formateurs, le respect des structures familiales

- Par la formation des cadres des Accueils collectifs de mineurs
- L'accompagnement des structures organisatrices d'ACM
- L'organisation d'accueils de loisirs ou séjours vacances



b) En partenariat avec les écoles

Etre une association d'éducation populaire nous impose des droits et des devoirs. Ceux par nos actions de participer avec la cellule familiale et avec l'éducation nationale à la formation du jeune citoyen, à sa construction intellectuelle et morale faisant de lui un citoyen libre et éclairé, libre de ses choix.

Il nous faut donc nous associer, quand cela est possible, à des actions ayant pour objectifs l'éducation citoyenne, éducation artistique avec l'éducation Nationale. Mais nous pouvons également être force de proposition au niveau local, profitant de notre connaissance du terrain et de nos compétences.

Plusieurs actions ont été menées :

- A propos des valeurs de la République
- A propos de la laïcité
- Découvertes d'activités
- L'engagement Citoyen

Il nous incombe de multiplier ces interventions car c'est notre devoir de transmettre, de faire grandir l'enfant en toute sécurité, et nous le pouvons car nous n'avons ni dogme, ni idéologie.

c) En partenariat avec les collectivités territoriales

Le CFAG se veut partenaire des collectivités territoriales, à cet effet nous souhaitons les accompagner dans la formation continue des agents et dans la mise en place des ACM. Nous avons des modules spécifiques qui permettent d'aider à la mise en place des formations des agents des collectivités.

6. Axes de développement :

Les accueils collectifs de mineurs:

Leurs mises en place permettraient de donner vie à nos valeurs, les confronter directement à nos publics.

La formation professionnelle :

L'évolution de l'animation inspire une professionnalisation de ces métiers et nous nous proposons d'accompagner et/ou de former les futurs cadres dans la construction de leur vie professionnelle.

Les partenariats que le CFAG va développer vont favoriser la mise en place des formations :

- DEJEPS
- BPJEPS
- Certification complémentaire
- Et tout autres diplômes professionnels en lien avec nos activités.

Notre mouvement est fermement impliqué dans toute perspective d'évolution impulsée par le ministère de tutelle et par l'évolution de la société.

Le CFAG est une association en perpétuel mouvement ouvert à toutes évolutions sociétales et éducatif.

